

SAMUEL DE TRENTE ET SES COMPAGNONS (m.1475), martyrs juifs

En 1475, meurt sur le bûcher avec une trentaine de ses compagnons le commerçant juif Samuel de Trente. Quelques mois plus tôt, ils avaient été accusés de l'homicide du petit Simon, trouvé, le matin de Pâques, horriblement mutilé près de la maison d'un juif de la cité.

Le climat fortement antisémite, nourri d'accents explicitement anti-juifs des prédications de carême de l'époque, entraîna rapidement l'arrestation et la torture d'un certain nombre de juifs qui furent soumis à des sévices et condamnés pour homicide rituel, en l'absence pourtant de preuves significatives.

L'aventure qui se produisit à Trente eut par la suite un déplorable prolongement, puisque l'Église autorisa que soit accordé un culte au petit Simon, devenu en peu de temps un martyr vénéré bien au-delà des frontières de l'Église locale tridentine. Il fut inséré par Baronio dans le Martyrologe romain et sa fête fut célébrée par un Office et une Messe propres. Grâce à l'enquête historiographique contemporaine seulement, et dans un contexte culturel modifié, on est finalement parvenu, en 1965, à abolir le culte de la petite victime de Trente, par un acte officiel du pape Paul VI.

En ce jour, alors, à côté de Simon, victime innocente de la cruauté humaine, c'est un devoir de rappeler Samuel et ses compagnons, qui furent les véritables victimes de l'odieux fidei que les chrétiens ont trop souvent entretenu dans l'histoire contre les fils d'Israël.

Lecture

Après Hitler, le pardon est-il encore possible ? Mais n'est-ce pas précisément, dès que, Juifs ou Chrétiens, nous hésitons à répondre, le triomphe de Hitler de l'avoir rendu impossible ? Et si le pardon est la clé qui ouvre toutes les portes, qui doit employer cette clé ? A qui l'offrir ? A qui la demander ? Est-ce le temps, aujourd'hui, de la proposer aux Juifs, nous qui ne savons pas nous en servir ? Ce pardon, ne serait-ce pas plutôt le moment que nous le demandions, nous d'abord, aux Juifs ? Et que faire, s'ils se refusent, pour vingt raisons, à nous l'accorder ?

Nous savons trop combien cette grâce quotidiennement demandée est difficilement vécue, difficilement répercutée, mais facilement, légèrement exigée d'autrui, comme si la grâce qui nous est faite pouvait devenir un devoir que nous lui proposerions. Les Chrétiens n'ont pourtant rien d'autre à transmettre que le pardon réconciliateur. S'ils ne peuvent pas en parler, ils peuvent le vivre, c'est-à-dire, selon le cas, l'accorder ou le demander.

Quand il s'agit de leurs relations avec le peuple d'Israël, c'est sur le seul terrain du pardon que la rencontre peut se dérouler. Peut-être n'est-il pas inutile de mettre les points sur les i : pour cette rencontre et ce dialogue, ce sont les Chrétiens qui doivent, d'abord, demander pardon à Dieu et au peuple d'Israël, c'est-à-dire aux Juifs. (Fadiev Lovsky, La déchirure de l'absence).

Les Églises font mémoire...

Anglicans : Audrey ou Etheldrède (+678), abbesse de Ely

Coptes et Ethiopiens (16 ba'unah/sanè) : Onuphre (IV-Ve s.), anachorète (Église copte)

Luthériens : Argula von Grumbach (1568), témoin de la foi en Bavière

Maronites : Agrippine (IIIe s.), martyre ; Troisième concile œcuménique (431) ; Zénon et Zéna, martyrs ; Joseph Cafasso (+1860), prêtre

Orthodoxes et gréco-catholiques : Agrippine de Rome et ses compagnons, martyrs ; Recouvrement des reliques de Basile (1609), évêque de Riazan ; Synaxe des saints de Riazan ; Jean (+1715), métropolite de Tobolsk ; Synaxe des saints de la Sibérie (Église russe) .